

International

L'INSTRUMENTALISATION POLITIQUE DES KURDES EN TURQUIE

Solène Benhaddou

25/11/2022

L'arrivée au pouvoir de l'AKP en 2002 semblait impulser un souffle nouveau pour la question kurde, avec une politique d'ouverture puis un processus de paix. Mais à partir de 2015, le ton d'Ankara change, ouvrant une nouvelle période de répression. L'AKP scelle une alliance avec le parti d'extrême droite MHP et les Kurdes sont de nouveau réprimés. Solène Benhaddou analyse les évolutions de cette politique « kurde » – de ces politiques kurdes – du président Erdoğan, qui en fait un instrument à des fins électorales.

Dans un discours prononcé à Ankara le 16 mai 2022, le président turc Recep Tayyip Erdoğan annonçait mettre son veto à l'adhésion de la Suède et de la Finlande à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) : « Comment pouvons-nous leur faire confiance ? [...] Aucun de ces pays n'a une attitude claire et ouverte envers les organisations terroristes. Ils font entrer des terroristes dans leur Parlement et les laissent parler ». Les « terroristes » dont Erdoğan parle sont les membres du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), un mouvement kurde considéré comme une organisation terroriste par la Turquie, les États-Unis et l'Union européenne. Si la Turquie a levé ce veto le 28 juin dernier en échange de nombreuses concessions, cet épisode illustre bien la centralité de la question kurde dans sa politique étrangère.

Les espoirs anéantis du traité de Sèvres

Depuis plusieurs siècles, la relation entre les Kurdes et l'Empire ottoman puis la République de Turquie oscille entre révoltes et alliances. Aux espoirs de la création d'un État indépendant kurde se sont succédé de nombreux échecs et une relation de plus en plus conflictuelle entre les nationalistes turcs et kurdes. En effet, le traité de Sèvres signé en 1920 à la fin de la Première Guerre mondiale prévoit la reconnaissance d'un État Kurde. Mais la guerre d'indépendance menée par Mustafa Kemal Atatürk entre 1920 et 1923 enterre les ambitions territoriales des Kurdes.

L'essor d'une identité kurde dans les années 1950 s'est traduite par la multiplication de la création d'organisations kurdes. C'est dans ce contexte qu'est fondé en 1978 le PKK. Ce dernier lance, en

1984, une guérilla sanglante contre l'État turc. Après plusieurs années de combats – causant la mort de plusieurs milliers de personnes –, l'arrestation du leader historique du PKK Abdullah Öcalan en 1999 signe la fin de quinze années de guerre civile.

De la politique d'ouverture au processus de paix

Au début des années 2000, un tournant s'opère dans la relation entre les Kurdes et l'État turc. Cette évolution est permise par trois événements : l'arrestation d'Abdullah Öcalan en 1999 signifiant la fin de la lutte armée du PKK, l'arrivée au pouvoir du Parti pour la justice et le développement (AKP) en 2002 et, enfin, le début des négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne en 2005.

Islamiste, l'AKP rompt avec la tradition laïque de la Turquie. Le parti se présente également comme un parti réformateur et libéral sur le plan économique. Sur le plan intérieur, l'AKP entreprend un rapprochement inédit avec les Kurdes. Cette politique de détente est également permise par l'ouverture des négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne en 2005. La question kurde est l'un des freins à cette adhésion puisque, selon les critères de Copenhague – les critères d'entrée dans l'Union européenne (UE) –, le « respect des minorités et leur protection » est indispensable. Ainsi, le début des négociations d'adhésion s'est accompagné d'un élan d'ouverture en matière de droits démocratiques à l'égard des Kurdes. En témoignent le lancement de la chaîne de télévision kurde ou encore l'autorisation de la langue kurde dans les établissements supérieurs privés.

Dès lors, une politique d'« ouverture démocratique » est instaurée en 2009 puis un processus de paix est mis en place en 2012. Entre 2008 et 2009, des négociations secrètes se tiennent entre l'AKP et la direction du PKK. En 2009, pour la première fois dans l'histoire de la Turquie, l'Assemblée nationale débat officiellement de la question kurde. En dépit des réformes instaurées, la répression envers les organisations kurdes se poursuit. C'est notamment le cas du Parti de la société démocratique, dissous en décembre 2009 par la Cour constitutionnelle turque.

Après l'échec d'une première série de négociations secrètes à Oslo en 2011, une nouvelle phase débute en 2012 entre l'État turc et le PKK. Hakan Fidan, alors directeur de l'Organisation des services secrets, propose, cette fois-ci, de dialoguer directement avec Öcalan. Ce dernier, bien qu'emprisonné depuis treize ans, bénéficie toujours d'une très forte légitimité au sein du mouvement. Les premiers mois des discussions semblent témoigner de la volonté de parvenir à un accord.

Mais le processus de paix s'enlise rapidement. En cause, l'absence d'objectifs clairs et l'asymétrie

entre les différents acteurs. L'attentat de Suruç à l'été 2015, perpétré par l'État islamique et ayant provoqué la mort de trente-trois sympathisants du mouvement kurde se trouvant dans la ville pour préparer la reconstruction de la ville de Kobané, enterre définitivement le processus de paix. Cet attentat marque également le retour des affrontements entre le PKK et l'armée turque. Accusant le gouvernement turc de passivité face à l'État islamique, voire de complicité, le PKK assassine deux policiers turcs à Ceylanpinar, dans le sud de la Turquie. Dans les jours qui suivent, les opérations militaires s'intensifient.

La dérive autoritaire du président Erdoğan

À partir de 2015, cette politique d'ouverture est remplacée par une politique autoritaire et liberticide. Alors que le président Erdoğan estimait que « des erreurs avaient été commises » à l'égard des Kurdes en 2005, il déclare en mars 2015 qu'il n'y a « jamais eu dans ce pays un problème dénommé « problème kurde » ». L'année 2015 enterre tout espoir d'une résolution rapide de la question kurde et signe le retour de la violence dans le pays. Le président Erdoğan sombre alors dans une dérive autoritaire.

Trois événements vont accélérer le verrouillage du système politique turc : le mouvement de Gézi en 2013 ; la perte de la majorité absolue lors des élections législatives de juin 2015 ; et la tentative de coup d'État dans la nuit du 15 au 16 juillet 2016. À chacun de ces événements, Erdoğan se sent menacé et durcit le régime. Et comme à chaque fois, les Kurdes vont payer le prix fort de ce durcissement (reprise des affrontements, répression des droits politiques et culturels).

Évolution des rapports de force dans la région

L'arrivée au pouvoir de l'AKP en 2002 bouleverse la politique étrangère de la Turquie et instaure une politique de « zéro problème avec ses voisins ». Dans ce sens, elle développe des relations économiques, diplomatiques et culturelles avec de nombreux pays régionaux. La Turquie souhaite s'ériger en puissance incontournable au sein des institutions internationales mais également en protectrice des sunnites au Moyen-Orient. La tentative de coup d'État en juillet 2016 modifie ses ambitions et Erdoğan adopte une politique étrangère interventionniste. Cela s'explique également par l'évolution des rapports de force dans la région, en faveur des Kurdes.

La question kurde est au cœur de la politique étrangère de la Turquie. L'éclatement de la guerre en Syrie en 2011 et l'avènement de l'organisation djihadiste État islamique permettent également la montée en puissance du fait kurde en Syrie, jusqu'à aboutir à la création d'une entité kurde

autonome à la frontière turco-syrienne. En effet, Bachar el-Assad décide, le 19 juillet 2012, de retirer partiellement ses troupes du nord de la Syrie afin de les relocaliser autour d'Alep et de Damas. Ce retrait est également motivé par la volonté de menacer la frontière syro-turque, puisque la Turquie soutient l'Armée syrienne libre ainsi que des groupes islamistes armés, opposés au régime de Bachar el-Assad.

Le PYD (Parti de l'union démocratique, parti kurde syrien) parvient ainsi à s'imposer comme la seule force hégémonique des enclaves kurdes et annonce, en novembre 2013, la création d'une administration autonome sur les trois cantons kurdes : le Rojava. Cette entité, considérée comme une menace vitale pour la sécurité nationale de la Turquie, a fait l'objet depuis 2016 de quatre offensives militaires turques (2016, 2018, 2019 et 2022), sans jamais bénéficier d'un mandat international. La dernière date du 20 novembre 2022. La Turquie a lancé des raids aériens dans les provinces d'Alep et d'Hassaké en Syrie, soit une semaine après un attentat meurtrier à Istanbul, que les autorités turques **ont attribuées** au PKK.

Un nouveau tournant survient le 29 juin 2014 lorsque Abou Bakr al-Baghdadi, chef de l'État islamique, proclame le rétablissement du califat en Irak et en Syrie. Alors en première ligne face à Daech, les Kurdes bénéficient du soutien des puissances occidentales, dont les États-Unis et la Russie. De fait, la Turquie se trouve dans une contradiction majeure, puisque les parties qu'elle considère comme ses ennemis principaux sont dans le même temps soutenues par ses alliés et ses partenaires. La Turquie adopte alors une position ambiguë à l'égard de l'État islamique. La bataille de Kobané, opposant l'État islamique au YPG (branche armée du PYD) en septembre 2014, illustre parfaitement cette ambiguïté. En plus de ne pas intervenir militairement – alors que ses troupes sont stationnées autour de la ville –, la Turquie empêche les combattants du PKK de franchir la frontière pour rejoindre les combattants kurdes du YPG à Kobané. La Turquie permet également le passage de milliers d'Européens venus combattre dans les rangs de l'État islamique en Syrie. Cette passivité turque s'explique par la crainte de voir apparaître une zone kurde unifiée et autonome à sa frontière. La Turquie interviendra pour la première fois contre l'organisation djihadiste en 2015.

Parallèlement, bien que la Turquie considère le PKK et le PYD comme des organisations terroristes, elle entretient de bons rapports avec le Kurdistan irakien. Cette entente, largement instrumentalisée par les deux parties, repose sur deux principaux facteurs : économique et sécuritaire.

Il s'agit tout d'abord d'un partenariat économique en raison de l'importance des ressources pétrolières dont dispose le Kurdistan irakien (400 000 barils de pétrole par jour, soit 30% des réserves de pétrole irakien¹). Dès l'autonomisation du Kurdistan irakien en 1992, le gouvernement

central de Bagdad lui impose un embargo. Alors que la région est dévastée et que le chômage touche plus de 80% de la population active, le Kurdistan irakien est contraint de se trouver des partenaires économiques. En ce sens, la Turquie profite de cette opportunité pour développer son commerce avec la région kurde. Cette alliance économique avec la Turquie permet au GRK² de gagner en indépendance économique et, par conséquent, en autonomie politique à l'égard de l'État central irakien. De son côté, la Turquie souffre d'une carence en ressources pétrolières qui déséquilibre fortement sa balance commerciale. La densification de ses liens avec le GRK permet alors à Ankara de diversifier ses fournisseurs en hydrocarbures.

Le second pilier de l'entente repose sur leur hostilité commune envers le PKK et le PYD. En effet, depuis leur création, Kurdistan irakien et PKK ont des positionnements idéologiques totalement antagonistes : ils s'accusent l'un et l'autre de trahison envers la cause kurde et d'autoritarisme. Fondé en 1946 par Mustafa Barzani, le PDK (Parti démocratique du Kurdistan) repose principalement sur l'allégeance à la famille Barzani tandis que le PKK combat les hiérarchies traditionnelles. Les deux partis se disputent également le leadership kurde régional. Ainsi, depuis 1984, la Turquie mène régulièrement des frappes aériennes contre le PKK sur le sol irakien, avec l'appui du PDK.

L'entente entre la Turquie d'Erdoğan et le PDK de Barzani s'illustre également par le développement de relations diplomatiques. Depuis 2009, le ministre des Affaires étrangères turc Ahmet Davutoglu et plusieurs autres ministres se sont rendus au Kurdistan irakien. Ce dernier a, par exemple, visité en 2012 – sans l'autorisation du gouvernement central irakien – la ville disputée de Kirkouk aux côtés des autorités kurdes.

Deux éléments vont remettre en cause cette alliance : la passivité de la Turquie à l'égard de l'État islamique d'une part, et la tenue d'un référendum d'indépendance en 2017 d'autre part. Ce projet de référendum est évoqué depuis 2014 par Massoud Barzani qui souhaite la création d'une commission parlementaire sur le sujet. Malgré les tentatives de dissuasion de la communauté internationale, l'ancien président du GRK maintient ses positions. L'année 2017 est marquée par un recul important de l'État islamique : en Syrie, les villes d'al-Bab et de Palmyre sont respectivement reprises par l'armée turque et les armées syrienne et russe ; l'armée syrienne récupère la ville de Raqqa, la plus importante ville contrôlée par les djihadistes de l'État islamique ; en Irak, l'armée irakienne parvient à libérer Mossoul du joug djihadiste en juillet. Pour Barzani, le contexte régional a évolué : Erbil est devenue, dans la lutte contre l'État islamique, un centre opérationnel de la coalition internationale.

Ce référendum est une victoire puisque le « oui » l'emporte avec 92,7% des voix. Immédiatement, le gouvernement central de Bagdad juge ce référendum illégal et bloque les aéroports d'Erbil et de

Souleimaniyeh. Surtout, pour la Turquie, il est impensable qu'un État kurde puisse émerger à sa frontière, de peur que cela « donne des idées » aux Kurdes de Turquie. Ce référendum est une « grave erreur » et « un geste illégitime et inacceptable », selon le Conseil de sécurité turc³. Si aujourd'hui, les relations entre la Turquie et le GRK se sont pacifiées, elles ne sont pourtant pas revenues à leur niveau antérieur.

Instrument politique

Ainsi, la question kurde est un instrument politique utilisé à des fins électorales par le président Erdoğan. Selon la conjoncture politique, celui-ci fait le choix de l'ouverture ou de la fermeture. L'élan d'ouverture initié à l'arrivée de l'AKP au pouvoir en 2002 avait vocation à attirer les voix des Kurdes, afin d'accroître ses soutiens et d'obtenir la majorité absolue. Cette ouverture s'est également inscrite dans le cadre des négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne.

Mais, en 2015, la situation change. La création d'une entité kurde en Syrie et le soutien de la coalition internationale aux combattants kurdes irakiens dans la lutte contre l'État islamique modifient les rapports de force, en faveur des Kurdes. En parallèle, le parti pro-kurde HDP réalise un score historique lors des élections législatives de juin 2015. Et l'intégration de la Turquie à l'Union européenne semble à ce jour improbable.

Face à ces changements, l'AKP scelle une alliance avec le parti d'extrême droite MHP (Parti d'action nationaliste), ouvertement opposé aux Kurdes. Ainsi, pour satisfaire ce nouvel électorat, le président Erdoğan n'hésite pas à adopter un ton belliqueux. Le processus de paix est alors enterré et les Kurdes deviennent des « ennemis de l'intérieur ». Plus encore, depuis 2016, la Turquie lance régulièrement des opérations militaires dans le nord de la Syrie et en Irak. Ces opérations sont, dans la majorité des cas, suivies d'une élection en Turquie. Alors que les élections présidentielle et législatives se tiendront en juin prochain, le président Erdoğan est de nouveau intervenu militairement dans les régions kurdes du nord de la Syrie, après avoir fait planer la menace pendant plusieurs mois.

Aujourd'hui, le pays s'enfonce dans une grave crise économique et monétaire. L'annonce de cette opération apparaît ainsi comme un moyen de détourner l'opinion publique des problématiques internes. Alors que la Turquie considère le PKK et le PYD comme des organisations terroristes, elle n'a pour autant aucun problème à sceller une alliance avec le GRK, pour des facteurs économiques et sécuritaires. Cela témoigne, une nouvelle fois, de l'instrumentalisation de la question kurde en fonction des intérêts de la Turquie. Enfin, la question kurde est également utilisée comme un levier de pression auprès de ses alliés. C'est dans ce cadre que la Turquie a menacé d'apposer son veto à

l'entrée de la Suède et de la Finlande au sein de l'OTAN.

1. Ambre Boisin, « Bagdad, Erbil et le pétrole : retour sur la décision de la cour suprême de déclarer la loi kurde sur le gaz et le pétrole de 2007 inconstitutionnelle », Centre français de recherche sur l'Irak, mars 2022.
2. Gouvernement régional du Kurdistan, autorité officielle du Kurdistan irakien.
3. Marie Jégo, « Le référendum kurde, une grave erreur selon la Turquie », *Le Monde*, 23 septembre 2017.